

**Séance ordinaire du 4 décembre 2015****ORDRE DU JOUR****1. CONSEIL**

Moment de réflexion

Ouverture de la séance et mot de bienvenue du maire.

- 1.1 Adoption de l'ordre du jour.
- 1.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 novembre 2015.
- 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 16 novembre 2015.
- 1.4 Avis de motion au règlement relatif aux nuisances, à la qualité de l'environnement, aux fins de prévenir la contamination des lacs Simon et Barrière, à l'accès au quai public et imposant de nouvelles normes et de nouveaux tarifs pour la descente des embarcations.
- 1.5 Demande de subvention - Emploi d'été Canada 2016.
- 1.6 Don à la Paroisse St-Félix de Valois.
- 1.7 Nomination d'un représentant à la Corporation des Transports Adapté et Collectif de Papineau pour l'AGA 2016.
- 1.8 Demande de participer à la formation « Actualités juridiques du droit municipal » le 8 décembre 2015 pour mesdames Odette Hébert et Chantal Crête et Louise Houle Richard.

**2. DIRECTION GÉNÉRALE, GREFFE ET TRÉSORERIE**

- 2.1 Adoption de la liste des chèques et des prélèvements du mois de novembre et des salaires pour la période du 25 octobre au 21 novembre 2015.
- 2.2 Dépôt des rapports administratifs.
- 2.3 Dépôt de la correspondance.
- 2.4 Participation financière à la SAAQ de Papineauville.

**3. GESTION FINANCIÈRE ET RESSOURCES HUMAINES**

- 3.1 Nomination d'un comité de sélection du personnel pour la réorganisation du CDMR.

**4. COMMUNICATIONS**

- 4.1 Aucun dossier à l'ordre du jour.

**5. INCENDIES, SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PREMIERS RÉPONDANTS.**

- 5.1 Avis de motion au règlement U-11 relatif aux permis et certificats – Disposition concernant la prévention des incendies des immeubles à risques élevés ou très élevés.
- 5.2 Entente intermunicipale visant la mise en place d'un service régional de formation des pompiers.

**6. TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURES**

6.1 Autorisation de la poursuite des travaux au chemin de la Presqu'île.

**7. URBANISME ET ENVIRONNEMENT**

7.1 Comptes rendus des réunions des CCU et CCE du 10 novembre 2015.

7.2 Dérogation mineure numéro 124 concernant l'agrandissement d'un bâtiment principal sur le lot 8-A-19 du rang 4 à Lac-Simon, dans la zone 6-H.

7.3 Dérogation mineure numéro 125 concernant une opération cadastrale sur les lots 15-8 du rang 4 à Lac-Simon, dans la zone 10-H.

7.4 Demande de remboursement de la facture numéro 54796 d'une vidange de fosses septiques au propriétaire du numéro de matricule 1584\_21\_2550.

**8. COLLECTES ET DISPOSITIONS DES MATIÈRES RÉSIDUELLES**

8.1 Achat de bacs à matières résiduelles et recyclables.

**9. DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ÉCONOMIQUE**

9.1 Suivi du dossier Développement durable et économique.

**10. ÉVÈNEMENTS TOURISTIQUES, CULTURELS ET ACTIVITÉS PHYSIQUES**

10.1 Demande de subvention pour l'aménagement d'un parcours santé.

**11. POLITIQUE FAMILIALE ET DES AÎNÉS**

11.1 Aucun dossier à l'ordre du jour.

**12. DIVERS**

12.1 Demande de subvention par le comité du Lac Croche pour le déneigement.

12.2 Demande d'appui de l'ACPTA pour la création d'une frayère au Lac Croche.

**13. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS****14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**PROCÈS-VERBAL****1.**

Session ordinaire du Conseil de la Municipalité de Lac-Simon, tenue le **4 décembre 2015 à 20 heures** à la salle du conseil et à laquelle sont présents Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers:

Louise Houle Richard	Gilles Robillard	Odette Hébert
Chantal Crête		Jean-François David

Formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Jacques Maillé.

Monsieur Jocelyn Robinson, directeur général et secrétaire-trésorier est présent.

Monsieur Michel Lavigne, conseiller, a motivé son absence.

Environ 15 personnes assistent à l'assemblée.

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur le maire, Jacques Maillé souhaite la bienvenue aux membres présents.

**1.1**

335-12-2015

**Adoption de l'ordre du jour.**

Il est proposé par madame la Conseillère Louise Houle Richard;

QUE ce conseil adopte l'ordre du jour tel que présenté et modifié.

**Ajout :** Au point 7.5 Suspension des travaux au chemin des Simoneau.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

**Adoptée à l'unanimité.**

**1.2**

336-12-2015

**Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 novembre 2015.**

Il est proposé par madame la Conseillère Louise Houle Richard;

QUE ce conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 novembre 2015.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

**Adoptée à l'unanimité.**

**1.3**

337-12-2015

**Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 16 novembre 2015.**

Il est proposé par monsieur le Conseiller Gilles Robillard;

QUE ce conseil adopte le procès-verbal de la séance extraordinaire du 16 novembre 2015.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

**Adoptée à l'unanimité.**

**1.4**

**Avis de motion au règlement relatif aux nuisances, à la qualité de l'environnement, aux fins de prévenir la contamination des lacs Simon et Barrière, à l'accès au quai public et imposant de nouvelles normes et de nouveaux tarifs pour la descente des embarcations.**

Monsieur Jean-François David, Conseiller, donne un avis de motion de la présentation du règlement relatif aux nuisances à la qualité de l'environnement, aux fins de prévenir la contamination des lacs Simon et Barrière, à l'accès au quai public et imposant des nouvelles normes et tarifs pour la descente des embarcations qui sera adopté à une séance ultérieure. Ce règlement viendra modifier le règlement numéro 465-2014.

**1.5**

338-12-2015

**Demande de subvention - Emploi d'été Canada 2016.**

CONSIDÉRANT la disponibilité d'aide financière dans le programme Emploi d'été Canada 2016;

Il est proposé par madame la Conseillère Louise Houle Richard;

ET RÉSOLU QUE ce conseil mandate le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Jocelyn Robinson afin de compléter et signer les documents nécessaires à l'obtention de l'aide financière requise dans le cadre du programme placement emploi été Canada 2016.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

**Adoptée à l'unanimité**

c.c. Trésorerie

**1.6**

339-12-2015

**Don à la Paroisse St-Félix de Valois.**

CONSIDÉRANT la demande de dons de la présidente de la Fabrique pour la Paroisse St-Félix de Valois;

Il est proposé par madame la Conseillère Louise Houle Richard;

ET RÉSOLU QUE ce conseil accorde un don de 1 500 \$ à la Paroisse St-Félix de Valois;

QUE ce don est conditionnel à l'adoption et l'entrée en vigueur du règlement numéro 2015-057 visant la citation de l'église Saint-Félix-de-Valois de Chénéville;

QUE ces deniers requis soient puisés dans le compte numéro 02-19000-970.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

**Adoptée à l'unanimité**

c.c. Trésorerie

Paroisse St-Félix de Valois

**1.7**

340-12-2015

**Nomination d'un représentant à la Corporation des Transports Adapté et Collectif de Papineau pour l'AGA 2016.**

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de nommer un représentant de la municipalité de Lac-Simon pour l'assemblée générale annuelle de la CTACP;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Jean-François David;

ET RÉSOLU QUE le conseil désigne madame Louise Houle Richard, Conseillère, pour siéger à l'assemblée générale annuelle 2016 avec droit de parole et de vote;

QUE les frais de déplacement soient remboursés selon la politique en vigueur.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire demande le vote.

**Adoptée à l'unanimité**

c.c. Trésorerie

Madame Geneviève Lalande, CTACP

Madame Louise Houle Richard, conseillère

341-12-2015

**1.8**

**Demande de participer à la formation « Actualités juridiques du droit municipal » le 8 décembre 2015 pour mesdames Odette Hébert, Chantal Crête et Louise Houle Richard.**

CONSIDÉRANT que des conseillères ont manifesté leur volonté de participer à la formation « Actualités juridiques du droit municipal » à Montréal;

CONSIDÉRANT l'importance de la formation;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Jean-François David;

ET RÉSOLU QUE ce conseil autorise la participation des conseillères, mesdames Odette Hébert, Chantal Crête et Louise Houle Richard à la formation « Actualités juridiques du droit municipal » le 8 décembre prochain à Montréal au coût de 595 \$ chacune plus les taxes;

ET QUE ce montant soit imputé au compte budgétaire 02-11001-454;

QUE les frais de déplacement soient remboursés selon la politique en vigueur.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

**Adoptée à l'unanimité**

c.c. Trésorerie

Madame Odette Hébert

Madame Chantal Crête

Madame Louise Houle Richard

**2.**

**DIRECTION GÉNÉRALE, GREFFE ET TRÉSORERIE**

**2.1**

342-12-2015

**Adoption de la liste des chèques et des prélèvements du mois de novembre et des salaires pour la période du 25 octobre au 21 novembre 2015.**

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'autoriser les paiements pour lesdites périodes;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Gilles Robillard;

QUE la liste des chèques telle que déposée auprès des membres du conseil pour le mois de novembre totalisant la somme de **112 258,76 \$** portant les numéros de chèques **12311 à 12403** soit adoptée;

QUE la liste des prélèvements totalisant la somme de **14 691,16 \$** soit adoptée pour un montant total de chèques et de prélèvements de **126 949,92 \$**;

ET QUE la liste des salaires des employés pour la période du 25 octobre au 21 novembre soit adoptée pour un montant total de **85 684.93 \$**;

QUE les salaires des élus du mois de novembre 2015 soient adoptés pour un montant de **7 475,22 \$**.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

POUR = 4

CONTRE = 1

**Adoptée à la majorité**

c.c. Trésorerie

**Engagements de crédits.**

Conformément aux dispositions du règlement numéro 412-2009, le directeur général et secrétaire-trésorier atteste que la municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses sont faites.

---

Jocelyn Robinson

Directeur général et secrétaire-trésorier

**2.2**

**Dépôt des rapports administratifs.**

Le rapport mensuel du directeur général/secrétaire-trésorier du mois de novembre ainsi que ceux des directeurs de services sont déposés aux membres du conseil pour analyse.

**2.3**

**Dépôt de la correspondance.**

Une liste de la correspondance du mois de novembre reçue à la mairie est déposée aux membres du conseil pour analyse.

**2.4**

343-12-2015

**Participation financière à la SAAQ de Papineauville.**

CONSIDÉRANT la demande de la municipalité de Papineauville pour l'obtention d'une contribution financière pour supporter le déficit anticipé du bureau des immatriculations des véhicules de l'ordre de 26 440 \$;

CONSIDÉRANT QUE 18 municipalités ont confirmé leurs intentions de contribuer afin de maintenir ce service sur le territoire de la MRC de Papineau;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Jean-François David;

ET RÉSOLU QUE ce conseil autorise une contribution financière de 1 114,40 \$ à la municipalité de Papineauville pour le financement des dépenses de la Société d'Assurance Automobile du Québec pour l'année 2016 et ceci afin de permettre à la municipalité de négocier une entente avec le gouvernement pour conserver ledit service;

ET QUE cette contribution est valide pour une année seulement.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

**Adoptée à l'unanimité**

c.c. Trésorerie

Municipalité de Papineauville

## 3.

**GESTION FINANCIÈRE ET RESSOURCES HUMAINES**

## 3.1

344-12-2015

**Nomination d'un comité de sélection du personnel pour la réorganisation du CDMR.**

CONSIDÉRANT la terminaison le 31 mars 2016 de l'entente intermunicipale pour la collecte des matières résiduelles et du recyclage avec les municipalités de Chénéville, Duhamel et Montpellier;

CONSIDÉRANT le manuel des politiques en matière de ressources humaines de la municipalité de Lac-Simon;

CONSIDÉRANT l'article 4.04 du processus de sélection du personnel en cas de réduction d'effectifs dans le manuel des politiques en matière de ressources humaines;

CONSIDÉRANT QU'UN comité de sélection doit être formé d'un minimum d'une personne et d'un maximum de cinq personnes;

Il est proposé par madame la Conseillère Louise Houle Richard;

ET RÉSOLU QUE ce conseil nomme messieurs Jacques Maillé, Maire, Jocelyn Robinson, directeur général, Michel Lavigne, conseiller, Gilles Robillard, conseiller et Thierry Désormeaux, directeur des Travaux publics membres du comité de sélection pour la réorganisation du CDMR.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

POUR = 3

CONTRE = 2

**Adoptée à la majorité**

c.c. Trésorerie

## 4.

**COMMUNICATIONS**

Aucun dossier à l'ordre du jour.

## 5.

**INCENDIES, SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PREMIERS RÉPONDANTS**

## 5.1

**Avis de motion au règlement U-11 relatif aux permis et certificats – Disposition concernant la prévention des incendies des immeubles à risques élevés ou très élevés.**

Monsieur le conseiller, Jean-François David donne un avis de motion à l'effet qu'un règlement sera adopté à une séance ultérieure afin d'ajouter au règlement U-11 relatif aux permis et certificats des dispositions concernant la prévention des incendies des immeubles à risques élevés ou très élevés.

## 5.2

345-12-2015

**Entente intermunicipale visant la mise en place d'un service régional de formation des pompiers.**

CONSIDÉRANT les pouvoirs accordés aux municipalités locales pour conclure une entente par laquelle elles délèguent à la municipalité régionale de comté dont le territoire comprend le leur, l'exercice de tout ou partie d'un domaine de leur compétence, conformément aux articles 569.0.1, et suivants *du Code municipal du Québec*, ainsi que l'article 468 faisant référence à la *Loi sur les cités et villes du Québec*;

CONSIDÉRANT QUE les objectifs des municipalités locales et de la MRC sont de bénéficier d'un service régional de formation accessible et adapté aux besoins des services de sécurité incendie du territoire en fonction de la proximité du service de formation et d'un coût abordable pour les municipalités locales;

CONSIDÉRANT QU'un délai de soixante (60) jours est accordé aux municipalités locales afin qu'elles puissent émettre leur position à l'égard du projet d'entente intermunicipale visant la mise en place d'un service régional de formation des pompiers, conformément à l'article 569.0.1 du *Code municipal du Québec*. La date indiquée à l'intérieur de l'échéancier soumis à cet égard est le 25 janvier 2016;

CONSIDÉRANT le projet d'entente intermunicipale visant la mise en place d'un service régional de formation des pompiers, déposé dans le cadre de la présente séance et faisant partie intégrante de la résolution;

CONSIDÉRANT la résolution numéro 2015-11-195, adoptée lors de la séance du Conseil des maires tenue le 25 novembre 2015, autorisant l'envoi du projet d'entente intermunicipale aux municipalités locales situées sur le territoire de la MRC pour considération;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Gilles Robillard;

QUE le conseil de la municipalité de Lac-Simon confirme, par le biais de la présente résolution, son intérêt à conclure une entente avec la MRC de Papineau, à titre de municipalité membre de ladite entente, dans le cadre de la mise en place d'un service régional de formation des pompiers, conformément à l'article 569.0.1 du *Code municipal du Québec*;

QUE le conseil de la municipalité de Lac-Simon autorise le maire ainsi que le secrétaire-trésorier et directeur général à signer tous les documents donnant effet à la présente résolution;

ET QUE la présente résolution soit acheminée à la MRC de Papineau, conformément à l'échéancier prévu à cet effet.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

#### **Adoptée à l'unanimité**

c.c. Trésorerie

Éric Lacasse, MRC de Papineau

Éric Drouin, directeur du SSI de Lac-Simon

### **6.**

#### **TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURES**

##### **6.1**

346-12-2015

#### **Autorisation de la poursuite des travaux au chemin de la Presqu'île.**

CONSIDÉRANT la poursuite des travaux sur le chemin de la Presqu'île;

CONSIDÉRANT l'estimation des coûts présentée pour la pelle mécanique et l'achat de 0 ¾ de roches pour les travaux sur le chemin de la Presqu'île qui s'élève à 5 840 \$ avant taxes;

CONSIDÉRANT les recommandations du directeur des Travaux publics;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Gilles Robillard;

ET RÉSOLU QUE ce conseil autorise une dépense au montant de 5 840 \$ avant taxes pour les travaux sur le chemin de la Presqu'île.



Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

**Adoptée à l'unanimité**

c.c. Trésorerie

Monsieur Thierry Désormeaux, directeur des Travaux publics

**7.**

**URBANISME ET ENVIRONNEMENT**

**7.1**

**Comptes rendus des réunions des CCU et CCE du 10 novembre 2015.**

Les comptes rendus de la rencontre du 10 novembre 2015 des comités du CCU et du CCE ont été déposés pour analyse.

**7.2**

347-12-2015

**Dérogation mineure numéro 124 concernant l'agrandissement d'un bâtiment principal sur le lot 8-A-19 du rang 4 à Lac-Simon, dans la zone 6-H.**

Consultation publique sur cette demande, le maire, monsieur Jacques Maillé demande aux personnes présentes s'ils veulent intervenir sur cette demande de dérogation mineure;

Personne n'est intervenue;

Décision du conseil;

CONSIDÉRANT la demande telle que présentée et la recommandation du Comité Consultatif d'Urbanisme;

CONSIDÉRANT la publication de la demande dans le journal Petite-Nation ainsi qu'aux deux endroits désignés dans la municipalité par le conseil;

CONSIDÉRANT la tenue d'une consultation publique relative à la demande de dérogation mineure no 124;

Il est proposé par madame la Conseillère Louise Houle Richard;

QUE ce conseil accorde la dérogation mineure numéro 124 pour l'agrandissement d'un bâtiment principal sur le lot 8-A-19 du rang 4 à Lac-Simon, dans la zone 6-H;

La dérogation demandée a pour but de permettre l'agrandissement d'un bâtiment principal dans la marge riveraine face au lac. L'empiètement demandé est de 2 mètres pour effectuer l'implantation de l'agrandissement à 12 mètres de la limite extérieure de la rive du lac. La norme pour l'implantation d'un bâtiment principal en marge d'une rive est de 4 mètres excédants de la limite extérieure de la rive du lac;

Ce genre de dérogation contrevient à l'article 94 du règlement de zonage U-12.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

**Adoptée à l'unanimité**

c.c. Trésorerie

Monsieur Eric Bordeleau, directeur du service d'urbanisme  
Propriétaire du lot 8-A-19 du rang A

**348-12-2015** **7.3**  
**Dérogation mineure numéro 125 concernant une opération cadastrale sur les lots 15-8 du rang 4 à Lac-Simon, dans la zone 10-H.**

Consultation publique sur cette demande, le maire, monsieur Jacques Maillé demande aux personnes présentes s'ils veulent intervenir sur cette demande de dérogation mineure;

Personne n'est intervenue;

Décision du conseil;

CONSIDÉRANT la demande telle que présentée et la recommandation du Comité Consultatif d'Urbanisme;

CONSIDÉRANT la publication de la demande dans le journal Petite-Nation ainsi qu'aux deux endroits désignés dans la municipalité par le conseil;

CONSIDÉRANT la tenue d'une consultation publique relative à la demande de dérogation mineure no 125;

Il est proposé par madame la Conseillère Louise Houle Richard;

QUE ce conseil accorde la dérogation mineure numéro 125 pour une opération cadastrale sur les lots 15-8 à Lac-Simon, dans la zone 10-H;

La dérogation demandée a pour but de permettre un lotissement sans atteindre la norme minimale de 45 mètres de largeur à la rue. La dérogation mineure demandée est de 4.35 mètres. La norme pour la largeur d'un lot est de 45 mètres;

Ce genre de dérogation contrevient à l'article 27 du règlement de lotissement U-13.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

**Adoptée à l'unanimité**

c.c. Trésorerie

Monsieur Eric Bordeleau, directeur du service d'urbanisme

Propriétaire des lots 15-8 du rang A

**349-12-2015** **7.4**  
**Demande de remboursement de la facture numéro 54796 d'une vidange de fosses septiques au propriétaire du numéro de matricule 1584\_21\_2550.**

CONSIDÉRANT que 2 vidanges de fosses septiques ont été effectuées à quelques jours d'intervalles sur la même propriété;

CONSIDÉRANT l'ambiguïté quant à la responsabilité du propriétaire et des représentants de la municipalité pour l'assignation du vidangeur;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Jean-François David;

ET RÉSOLU QUE ce conseil autorise le remboursement au propriétaire du matricule 1584-21-2550 de la facture 54796 d'Épursol au montant de 170,16 \$.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

**Adoptée à l'unanimité**

c.c. Trésorerie

Propriétaire du numéro de matricule 1584\_21\_2550.00

Éric Bordeleau, Directeur de l'urbanisme

**7.5****Suspension des travaux au chemin des Simoneau.**

Le directeur général donne quelques explications sur la gestion de la plainte en regard avec ce dossier.

**8.****COLLECTES ET DISPOSITIONS DES MATIÈRES RÉSIDUELLES****8.1**

350-12-2015

**Achat de bacs à matières résiduelles et recyclables.**

CONSIDÉRANT le besoin d'acquérir des bacs de matières résiduelles et de recyclages de 360 litres;

CONSIDÉRANT la soumission reçue;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur des travaux publics;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Gilles Robillard;

ET RÉSOLU QUE ce conseil autorise l'achat de 27 bacs roulants bleus Mastercard pour le recyclage et de 27 bacs roulants verts Mastercard pour les matières résiduelles de 360 litres au prix de soixante-quatorze dollars et quatre-vingts cents (74,80 \$) plus les taxes ainsi le coût de l'impression à chaud du logo de la municipalité à 450 \$ chez USD Loubac.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande si l'adoption de la résolution est unanime.

**Adoptée à l'unanimité**

c.c. Trésorerie

Monsieur Thierry Désormeaux, directeur des Travaux publics  
USD Loubac

**9.****DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ÉCONOMIQUE****9.1****Suivi du dossier Développement durable et économique.**

Monsieur Jean-François David donne un compte-rendu des derniers développements.

**10.****ÉVÈNEMENTS TOURISTIQUES, CULTURELS ET ACTIVITÉS PHYSIQUES****10.1**

351-12-2015

**Demande de subvention pour l'aménagement d'un parcours santé.**

CONSIDÉRANT la volonté de procéder à l'aménagement d'un parcours santé pour les citoyens;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec offre un programme de subvention à cet effet;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Gilles Robillard;

ET RÉSOLU QUE ce conseil autorise madame Louise Houle Richard à effectuer une demande de subvention auprès du gouvernement pour l'aménagement d'un parcours santé.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

**Adoptée à l'unanimité**

c.c. Trésorerie

Madame Louise Houle Richard

**11.**

**POLITIQUE FAMILIALE ET DES AÎNÉS**

**11.1**

Aucun dossier à l'ordre du jour.

**12.**

**DIVERS**

**12.1**

352-12-2015

**Demande de subvention par le comité du Lac Croche pour le déneigement.**

CONSIDÉRANT la demande de subvention reçue du comité du Lac Croche;

CONSIDÉRANT que le montant alloué servira au déneigement du chemin;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Gilles Robillard;

ET RÉSOLU QUE ce conseil accorde une aide financière de 3 000 \$ pour le déneigement du chemin du Lac Croche;

QUE cette somme soit imputée au compte numéro 02-70290-970;

ET QUE le déboursé du montant de 3 000 \$ soit fait en janvier 2016.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

**Adoptée à l'unanimité**

c.c. Trésorerie

Comité du Lac Croche

**12.2**

353-12-2015

**Demande d'appui de l'ACPTA pour la création d'une frayère au Lac Croche.**

CONSIDÉRANT la demande d'appui de l'Association de chasse et pêche de la Petite-Nation (ACPTA) pour la création d'une frayère au Lac Croche;

CONSIDÉRANT que cette résolution n'engage aucun montant budgétaire pour la municipalité;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Gilles Robillard;

ET RÉSOLU QUE ce conseil appui l'ACPTA dans ses démarches pour la création d'une frayère au Lac Croche.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

**Adoptée à l'unanimité**

c.c. Trésorerie

ACPTA

Municipalité de Montpellier

**13.****PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS**

Certains citoyens partagent des commentaires et posent des questions.

**14.****LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE****354-12-2015****Levée de l'assemblée.**

Il est proposé par madame la Conseillère Louise Houle Richard;

QUE la séance soit levée à 20 h 39.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

**Adoptée à l'unanimité**

---

Jacques Maillé  
Maire

---

Jocelyn Robinson  
Directeur général et  
secrétaire-trésorier